

INTERVENTION de
Marchioli Michele
Secrétaire Général de la CGIL de CHIETI.

Chères camarades et chers camarades au nom de la CGIL des Abruzzes, je vous apporte un salut fraternel.

Je remercie la CGT de la Moselle pour l'agréable invitation faite à la CGIL de Chieti et des Abruzzes à participer à votre congrès.

Pour relancer le développement, tous les Pays Européens, dans les dernières années, ont essayé de réduire les droits sociaux et salariales des travailleurs, mais je crois que tout ce qui s'est passé en Italie avec le Gouvernement Berlusconi n'ait eu d'égale en aucun Pays européen.

Partout, dans l'Union Européenne, grâce à l'alliance établie entre les gouvernements et les entreprises sous le dicton de la compétitivité, et de sa stratégie pour l'augmenter, en abattant les coûts de la main-d'oeuvre et les interventions sur le marché du travail, ont multiplié les travaux flexibles et la précarité.

Aussi en France la tentative d'introduire le Contrat de premier emploi (CPE) qui au printemps a fait descendre dans la rue un nombre impressionnant de jeunes, a seulement été la dernière tentative du Gouvernement Français pour augmenter ultérieurement la typologie des travaux précaires.

En Italie le Gouvernement de Centre-droit, qui dit avoir dû réécrire les règles du marché du travail selon les orientations de la stratégie européenne pour l'emploi: augmenter les taux d'emploi, favoriser l'emploi des femmes, des personnes âgées, et des jeunes en formation, à travers une loi de 2003, la n.30, a porté à 43 les typologies de contrat de travail précaire, en enlevant aux travailleurs la conception de ce qu'est un contrat à temps plein et indéterminé. Une loi qui a permis au Gouvernement Berlusconi de se vanter d'avoir réalisé le marché du travail le plus flexible au monde.

La précarité n'a malheureusement pas de limites et si on choisit de rivaliser par l'abaissement des coûts de la main-d'oeuvre, comme cela est arrivé en Italie, on annule les contrôles dans les usines, alors on encourage le travail en noir, l'économie submergée, l'évasion fiscale et des contributions à la sécurité sociale. La conséquence c'est la croissance des accidents et des morts sur les lieux de travail.

De fait dans un marché global, imprévisible et sans règles, les entrepreneurs, au nom de la compétitivité, ont transféré les risques de l'entreprise sur le travail.

Aujourd'hui, dans les Abruzzes, 76% des nouveaux contrats de travail sont flexibles et précaires.

Les Abruzzes et la Province de Chieti ont, en outre, la triste primauté d'être la région et la province italienne avec le plus haut pourcentage d'accidents sur le travail par rapport au nombre des personnes occupées.

Aujourd'hui notre engagement prioritaire est contre la précarité et celui de revendiquer et reconstruire des conditions de travail stables et de qualité. Le nouveau Gouvernement Prodi a recommencé à poursuivre, avec les syndicats la voie du dialogue social et de la concertation.

A partir de janvier il organisera une table de concertation permanente entre les Organisations syndicales, les Entreprises et le Ministre du Travail, entre autre pour fixer de nouvelles règles pour contrecarrer la précarité.

Entre temps, grâce à la lutte des syndicats et surtout de la CGIL, le gouvernement a déjà adopté des règlements pour combattre le travail au noir et les accidents sur les lieux de travail.

Aujourd'hui pour les entreprises du bâtiment, et depuis janvier aussi pour toutes les autres, il est devenu obligatoire de communiquer aux bureaux publics du travail l'embauche des travailleurs au moins le jour avant qu'ils ne commencent effectivement à travailler. Cette

simple règle a eu comme effet que l'on puissent effectivement inspecter les usines, et par de lourdes sanctions économiques et administratives prévues, qui arrivent jusqu'à la suspension et à la fermeture des chantiers, si au cours des inspections celle-ci ont relevée la présence de travailleurs irréguliers ou au noir, il assure une lutte efficace contre le travail au noir et avec lui des accidents sur le travail.

Dans les Abruzzes, tous les ans, nous enregistrons 24.000 accidents sur le travail, dont 18.000 concernent les jeunes. Il y a 30 morts en moyenne, par ans, sur les lieux de travail. Une vraie plaie contre laquelle nous sommes en train de poursuivre une lutte très dure.

Notre premier engagement concerne, donc, les conditions de travail, la lutte contre la précarité, l'ajustement salarial, la lutte contre le travail noir et la réduction des accidents sur les lieux de travail.

Notre second engagement est celui de l'accueil, de l'intégration et la construction de droits pour les travailleurs immigrés.

Je crois qu'il soit facile, à votre congrès, de partager ensemble nos deux urgences. À notre congrès de l'an dernier Jacky DUHAUT a rapporté, en effet, que les immigrés salariés, en particulier italiens, ont eu un rôle important dans l'histoire industrielle de la Lorraine. Arrivés au début du siècle dernier pour travailler dans les activités extractives du fer et du charbon, la population immigrée italienne aujourd'hui reste encore la première avec presque 41.000 personnes. Et il a aussi dit qu'avec 7% d'immigrés la Lorraine est à la septième place parmi les régions françaises en fait d'accueil de migrants.

L'Italie, de Pays d'émigration s'est transformé en Pays d'immigration. Dans le passé le Gouvernement de centre-droit a approuvé une loi qui obligeait les immigrés à avoir un travail, une maison et un revenu certain pour obtenir leur permis de séjour. S'il perd son travail, il devient clandestin, s'il est expulsé il ne peut revenir en Italie avant 10 ans. À ceux qui ne meurent pas en mer, victimes de "scafisti" (passeurs) sans scrupules qui commercent l'espoir et l'illusion d'un monde meilleur vers ceux qui en cherchent chez nous, notre Pays réserve, avant le rapatriement, le premier accueil dans des Centres de Séjour temporaires absolument honteux.

A presque toute la totalité des immigrés on réserve un travail dur, sous-payé, dangereux et souvent avec les signes d'un nouvel esclavage.

Nous sommes engagés donc, dans une action qui puisse effacer ces lois et en approuver une autre capable de donner aux travailleurs immigrés des droits égaux à ceux des travailleurs Italiens et capable de réaliser une vraie culture de l'intégration.

Sur ce qui est été arrivé, et tout ce qui continue à arriver dans les banlieues de Paris et d'autres grandes villes françaises, outre l'évident aspect social, je crois que chez nous nous devons pas mal réfléchir et à temps.

Le CGIL de Chieti est engagé à réaliser le projet "Égal et Frères" finalisé à la construction de nouveaux droits pour les travailleurs immigrés. Comme pareillement elle est engagée à construire de meilleures conditions sanitaires et de subsistance alimentaire dans la province de Tiankoura dans le Bourkina Faso, Pays africain parmi les plus pauvres au monde. Nous sommes intéressés et nous sommes en train de relever l'intérêt de la CGT Lorraine, comme d'autres organisations syndicales européennes, à construire un projet transnational pour une aide spécifique à ce Pays africain.

Brièvement je veux maintenant présenter au congrès les Abruzzes et la province de Chieti:

La région des Abruzzes, région du centre de Italie sur la mer Adriatique, a quatre provinces, 305 Communes, 1.300.000 habitants et un superficie de 10.794 Km² et une densité de 120 habitants par km².

La Province de Teramo, la plus au nord, bien équipée pour un tourisme balnéaire qui préfère les plages sableuses et amples, a un important système de petites industries textiles, et surtout du meuble et de l'agro-alimentaire.

La province de L'Aquila, zone intérieure des montagnes spectaculaires a une importante

production, aujourd'hui malheureusement en phase de restructuration, de télécommunications et de technologies de pointe.

La province de Pescara a par contre dans les services et dans le commerce son activité principale.

Et puis ma province, celle de Chieti, 104 Communes, 392.000 habitants, 2.587 kmq avec une densité de 151 habitants par Kmq.

L'économie de la province de Chieti est la plus importante de la région et est la première du sud de l'Italie par valeur ajoutée. Chieti présente un des plus hauts taux d'industrialisation parmi les provinces italiennes. Elle est caractérisée surtout par la présence de moyennes et grandes entreprises dans le secteur Automobile. Elle a une grande performance d'exportation (supérieure environs de 7 fois celles des autres provinces du centre-sud de l'Italie. Les secteurs industriels plus importants sont ceux de la metal-mecanique, de l'automobile, SEVEL partenaire entre FIAT, PEUGEOT et CITROËN pour la production de camionnettes de transport, de la moto (Honda), du Verre mais aussi du textile et de l'agroalimentaire avec d'importantes industries de pâtes qui font connaître non seulement Chieti mais l'Italie dans le monde.

Le taux d'activité est égal à 61,6% et le chômage est autour de 8,6%.

C'est une province à visiter, où en 45 minutes de voiture il est possible d'aller de la mer à 2000 mètres de hauteur. Elle est parmi les provinces les plus sûres d'Italie en terme de sécurité, prête à accueillir qui veut faire une vacances tranquille mais en même temps riche d'opportunités, de milieux naturels, d'ambiances culturelles et gastronomiques. Nous vous attendons.

Chères camarades et chers camarades, le 1 octobre de 1906, exactement il y a 100 ans, dans les locaux de la Bourse du Travail de Milan, à la fin du Congrès des organisations de Résistance et de Secours Mutuel, les cinq-cents délégués présents, représentant plus de deux-cent-mille inscrits, constituent, en Italie, la Confédération Générale du Travail.

C'est pour nous un grand orgueil avoir fêté les 100 ans de la CGIL, et nous sommes 5,5 millions aujourd'hui en Italie, 127.000 dans les Abruzes, et 32.300 dans la province de Chieti.

En 1906 quand le Cgil naît, en Italie moins de trois millions de citoyens avaient droit au vote; il n'existait aucune législation sur le travail, sur la tutelles des enfants, de la maternité pour les femmes, le gouvernement pouvait fermer d'autorité les ligues syndicales et les Chambre du Travail, interdire les grèves.

Nous en avons fait du chemin, mais il en reste encore beaucoup à faire ! Nous avons un nouveau projet pour l'Italie. Un projet qui part du travail, de sa centralité dans la société, de sa reconnaissance, des savoirs, des droits.

Comme j'ai écouté à votre congrès, comme vous avez écouté dans mon intervention, les luttes de nos syndicats sont communes. Les attentes sont nombreuses et nous espérons beaucoup dans la naissante Confédération Syndicale Internationale et sa capacité de développer un rôle important de défense sociale et d'accroissement des droits du travail vis-à-vis des Institutions internationales.

Puis nous devons faire très attention à notre participation au prochain XI^e congrès de la CES qui se tiendra à Séville du 21 au 24 mai 2007, pour faire front aux problèmes posés par la globalisation, les politiques libérales, les difficultés de dialogue le changement, les problèmes du taux élevé de chômage et de travail précaire. Pour renforcer le syndicalisme en Europe en recherchant une dimension européenne de la négociation collective sur quelques sujets spécifiques et le renforcement des espaces de participation des travailleurs.

Comme syndicat nous devons reconquérir les Institutions, les Gouvernements, l'économie et une perspective renouvelée de l'Europe sociale.

La route est longue et difficile, mais nous pouvons la faire ensemble.

Vive la CGT, Vive la CGIL, Vive votre Congrès.